§ XIV. — Médicamens vermifuges.

Les *vermifuges* ou *anthelmintiques* sont des médicamens qui ont la propriété de faire mourir les vers intestinaux et de les expulser de l'économie. Ces effets peuvent être produits par un grand nombre de médicamens, tels que certains excitans, la plupart des purgatifs, certains toniques ou astringens énergiques. Mais il existe une classe particulière de substances qui, sans avoir une action bien marquée sur l'économie, possèdent la propriété de faire mourir ces animaux parasites; telles sont la coraline, la racine de fougère mâle, l'écorce de grenadier, la mousse de Corse, l'huile empyreumatique animale et la suie de cheminée.

FORMULES DE PRÉPARATIONS VERMIFUGES.

N° 80. *Poudre vermifuge.*

Prenez : Poudre de racine de fougère mâle. 4 parties.
— de sommités de tanaisie. . 2 *id.*
— d'aloès. 1 *id.*
Mercure doux. 1 *id.*

Mêlez et faites prendre au cheval à la dose de 2 onces pendant plusieurs jours de suite.

N° 81. *Breuvage vermifuge.*

Prenez : Huile empyreumatique animale. 1 once.
Infusion de tanaisie. 1 pinte.
Jaunes d'œufs. n° 2.

Délayez l'huile dans les jaunes d'œufs, mêlez-la ensuite avec l'infusion, et administrez le breuvage au cheval le matin. — Réitérez les jours suivans.

N° 82. *Breuvage vermifuge pour le chien.*

Prenez : Ecorce de racine de grenadier. 2 onces.
Huile empyreumatique. . . 10 gouttes
Alcool. 4 gros.
Eau. 2 livres.

Faites macérer l'écorce pendant vingt-quatre heures dans les 2 livres d'eau ; faites-la ensuite bouillir jusqu'à réduction de moitié.— Tirez la liqueur à clair, ajoutez-y l'huile préalablement délayée dans l'alcool, et administrez en trois fois dans la matinée. Purgez le lendemain avec 2 onces de sirop de nerprun.

N° 83. *Bols vermifuges pour le cheval.*

Prenez : Racine de fougère mâle en poudre. 6 onces.
Mercure doux. 1 *id.*
Huile empyreumatique. 4 *id.*
Miel. quantité suffis.

Faites douze bols que vous roulerez dans la farine d'orge; administrez-en trois le matin à jeun, pendant quatre jours. — Purgez le cinquième avec 1 once d'aloès et 4 onces de sulfate de soude.

N° 84. *Autres avec l'assa-fœtida.*

Prenez : Assa-fœtida en poudre. 4 onces
Gentiane ½ *id.*
Mercure doux. . . 1 once et demie.
Miel. quantité suffisante.

Faites seize bols et administrez-en trois chaque matin.

Dr J. Beugnot,
Ancien chef de service à l'Ecole d'Alfort.

CHAPITRE V. — PATHOLOGIE.

Section Ire. — *Pathologie générale.*

La pathologie a pour objet la connaissance des maladies. On la divise en *générale* et *spéciale*. La première présente les maladies dans ce qu'elles offrent de commun. La seconde présente l'histoire particulière de chacune d'elles.

§ Ier. — Causes des maladies.

On appelle *causes* tout ce qui produit ou concourt à produire les maladies. On en admet trois sortes :

1° Les *causes déterminantes,* qui agissent d'une manière manifeste, et produisent toujours les mêmes effets ; ainsi le feu détermine des brûlures; le venin de certains animaux, les poisons, déterminent des accidens constamment les mêmes.

Les causes déterminantes sont dites *contagieuses,* quand elles peuvent se transmettre d'un animal malade aux animaux sains qui ont des rapports avec lui. La manière dont la transmission s'opère nous est inconnue; il est probable qu'elle a lieu par le moyen d'un agent matériel qu'on nomme *virus*. Elle est dite *immédiate,* lorsqu'elle est transmise directement par le contact de l'animal malade à l'animal sain, comme dans la rage. Elle est dite *médiate,* lorsqu'elle a lieu au moyen d'objets, harnais, fumiers, etc., qui ont été en contact avec le corps du malade, comme dans le charbon.

2° *Les causes prédisposantes,* qui agissent à la longue en préparant le corps à telle ou telle maladie. Ainsi, l'exposition habituelle à l'air chaud et humide prédispose les animaux aux maladies charbonneuses; l'exposition à un air froid et humide prédispose aux catarrhes, à la pourriture, etc. Parmi les causes prédisposantes, on appelle *héréditaires* celles qui passent des pères et mères à leurs petits : comme les dartres, la morve des chevaux, la pourriture des vaches, la ladrerie des porcs, etc.

3o *Les causes occasionnelles,* qui ne font que provoquer le développement d'une maladie à laquelle l'animal était prédisposé. Ainsi, un écart de régime, un refroidissement, etc., pourront déterminer également une maladie du poumon ou de l'intestin, suivant que l'animal était prédisposé à l'une ou l'autre de ces affections.

On appelle *sporadiques,* les maladies qui n'attaquent qu'un animal à la fois ; *enzootiques,* celles qui règnent dans un lieu continuellement, ou à des intervalles réguliers, comme la maladie de Sologne, etc.; *épizootiques,* celles qui attaquent en même temps et dans le même lieu un grand nombre d'animaux, mais qui n'ont qu'une durée limitée, et ne reparaissent pas à des intervalles réguliers; *aiguës,* les maladies graves dont la marche est rapide, et la durée courte; *chroniques,* celles dont les symptômes se développent et se succèdent avec lenteur.